

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
TERRITOIRE NON ORGANISÉ**

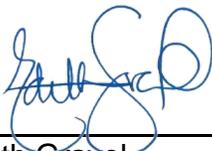
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil du TNO qui se tiendra le 19 juillet 2023 à 13 h.

DONNÉ À RAWDON CE 12^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.



Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière